-Annexe: 33 -

Le palmarès des établissements hospitaliers

Fédération des Industries Entreprises Hospitalières Privées

l'accréditation effectuée par l'ANAES. Nous croyons à l'évaluation et à l'accréditation, mais la façon dont elles sont livrées ne répondent pas aux questions des citoyens.

M. GUIRAND-CHAUMEL

Je n'ai pas d'opposition au travail des journalistes A l'instar de leur démarche, nous observons en effet si les usagers disposent de bonnes conditions d'accueil dans notre système de santé. A l'ANAES, nous voulons améliorer la qualité. Ce sont deux questions différentes, mais qui vont dans le même sens. Par ailleurs, votre classement change-t-il quelque chose dans le comportement des malades? Que font-ils lorsqu'ils apprennent qu'ils ont intégré un établissement qui se situe dans les 50 derniers? Le PMSI n'est pas un outil qui mesure l'activité et n'est peut-être pas aussi bien rempli qu'il devrait l'être. L'accréditation n'a pas pour objectif de dénoncer les hôpitaux qui rencontrent des difficultés. Avec un référentiel établi par des professionnels, nous voulons en effet que les établissements adoptent une démarche de qualité. Il ne faut pas s'imaginer que nous irons rapidement car ce travail est énorme. L'ANAES essaie que la situation s'améliore et vous, vous essayez de répondre aux questions du public.

M. BOTMAN

Nous sommes plus modestes que vous car nous n'essayons pas d'établir un palmarès. Pour les 50 premiers, il me semble que vous ne répondez pas à une question fondamentale : l'activité est-elle utile ? Ainsi, pour la chirurgie du genou chez les jeunes sportifs, combien d'arthroscopies se sont révélées finalement inutiles ? Je ne suis pas sûr qu'il y ait un lien automatique entre bénéfice et activité. Le PMSI est surtout intéressant pour les aspects négatifs. Par ailleurs, nous souhaitons que le public puisse se reconnaître dans la démarche d'accréditation de l'ANAES. Cependant, je rappelle que cette démarche est encore très récente et demande certaines adaptations, notamment sur les comptes-rendus. Notre optique ne sera pas un palmarès car ce dernier induit une notion de compétition incompatible avec une évaluation de la qualité.

Jérôme VINCENT

Concernant l'impact, nous avons maintenant un certain recul. Il se révèle à la fois net et limité. Deux mois après la parution de cette enquête dans notre magazine, l'impact est atténué auprès du public. Néanmoins, l'usager est naturellement attiré par un établissement classé dans les 50 premiers. Il arrive d'ailleurs fréquemment qu'un chirurgien, qui s'est exprimé pour expliquer les raisons de ce classement favorable, reçoive du courrier personnel de consommateurs. Pour les établissements « épinglés », vous avez remarqué qu'ils sont de moins en moins nombreux, année après année, car les menaces juridiques sont importantes. Au dire des directeurs d'établissement et des chirurgiens, les effets ne durent cependant jamais une année.

Philippe HOUDART

A mon sens, ces effets dépendent des pathologies. Sur certaines spécialités, des chirurgiens estiment qu'ils peuvent perdurer sur une année. L'impact de cette enquête se mesure également avec les